

Commune de La Fare les Oliviers



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction
départementale
de l'Équipement
Bouches-du-Rhône

Plan Local d'Urbanisme

Services d'Utilité Publique

7.2

direction départementale de l'Équipement
Service Aménagement
Pole Procédures et Servitudes d'Utilité Publique
7 avenue général Leclerc – 13332 MARSEILLE CEDEX 3
Téléphone 04.91.28.40.40

POS / PLU

Publié le : 27.03.81

Approuvé le : 10.08.83

REVISIONS

Approuvées le :

1- 13.11.90

2- 06.04.00

3-

MODIFICATIONS

Approuvées le :

1-29.01.85

2-05.01.88

MISE A JOUR

Approuvée le :

1-

Document dressé
par le PPSUP
en : Avril 2003

**FICHE DES PRINCIPALES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE DE LA
COMMUNE DE**

LA FARE LES OLIVIERS

CODE	NOM DE LA SERVITUDE	ACTE QUI L'A INSTITUEE	SERVICE RESPONSABLE DE LA SERVITUDE
A1	<u>BOIS ET FORETS</u> Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier.	Forêt communale de la Fare les Oliviers. Surface :447ha 58a 60ca. Arrêté ministériel du 22 Juin 1931 et arrêté préfectoral du 5 Octobre 1987.	OFFICE NATIONAL DES FORETS 46, avenue Paul Cézanne 13098 AIX EN PROVENCE CEDEX 02
A 2	<u>DISPOSITIF D'IRRIGATION</u> Servitudes pour la pose de canalisations souterraines d'irrigation.	Réseau des Baisses. Réseau des Baisses extension des Grameniers. Réseau de La Fare - Coudoux. Cahier des charges générales des concessions. Art.6 annexé au décret 63.509 du 15 Mai 1963.	SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE Le Tholonet BP 100 13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 1
AC 1	<u>MONUMENTS HISTORIQUES</u> Servitudes de protection des monuments historiques.	<u>Monument inscrit :</u> Le pavillon, en totalité, y compris le jardin avec le puits, le bassin, le mur de clôture et sa promenade, les autres éléments constituant le parc ainsi qu'à l'intérieur notamment les deux pièces avec leur décor "Art Déco" situé sur les parcelles cadastrées section C n° 398, 399, 400 et 1155. MH du 21 Mai 1992. Attestation rectificative du 3.12.1992.	SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 16, rue Bernard du Bois 13001 MARSEILLE
I 3	<u>GAZ</u> Servitudes relatives à l'établissement de canalisations de distribution et de transport de gaz.	Gazoduc Ø 600 Artère de Provence. Arrêté ministériel du 11 Mai 1970 portant règlement de sécurité des ouvrages de transport de gaz par canalisation. Circulaire n° 73/108 du 12 Juin 1973	GAZ DE FRANCE Région Méditerranée Division Réseau de Marseille 5, rue de Lyon 13015 MARSEILLE

MARS 2001

CODE	NOM DE LA SERVITUDE	ACTE QUI L'A INSTITUEE	SERVICE RESPONSABLE DE LA SERVITUDE
I 4	<u>ELECTRICITE</u> Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques (alimentation générale et distribution publique).	Ligne 63 KV : Salon - Croix Blanche - Rognac -	RESEAU TRANSPORT ELECTRICITE Service d'E.D.F. G.E.T. Méditerranée ZAC des Chabauds 13320 BOUC BEL AIR
INT1	<u>CIMETIERES</u> Servitudes au voisinage des cimetières.	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361-4 du Code des Communes.	MINISTERE DE L'INTERIEUR Direction Générale des Collectivités locales
PM 1	<u>SECURITE PUBLIQUE</u> Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.	Loi n° 82.600 du 13 Juillet 1982. Article 5.1 - 1er alinéa. Arrêté préfectoral du 20 Novembre 1989.	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DDE 7, Avenue général Leclerc 13003 MARSEILLE
PT 2	<u>TELECOMMUNICATIONS</u> Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.	Faisceau hertzien : Salon de Provence - Plan d'Aups/Sainte Baume. Décret obstacles du 29 Novembre 1974. Centre radioélectrique : autocommutateur de La Fare les Oliviers 13.22.028. Décret obstacles du 12 Juillet 1983.	SERVICE SPECIAL DES BASES AERIENNES Le Quatuor 40, Route Galice 13082 AIX EN PROVENCE CEDEX 2 FRANCE TELECOM. Direction Opérationnelle de Marseille 78, Bd du Sablier 13278 MARSEILLE CEDEX 8
P.T.3	<u>TELECOMMUNICATIONS</u> Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunications	Câble PTT N°10. Marseille - Le Pontet. Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411.	FRANCE TELECOM Direction Régionale 134, avenue de Hambourg BP 830 13278 MARSEILLE CEDEX 8

CODE	NOM DE LA SERVITUDE	ACTE QUI L'A INSTITUEE	SERVICE RESPONSABLE DE LA SERVITUDE
T5	<u>RELATIONS AERIENNES</u> Servitudes aéronautiques de dégagement.	Aérodrome de Salon de Provence ; approuvé par arrêté interministériel du 10 Avril 1990. Aérodrome de Berre La Fare ; non approuvé.	SERVICE SPECIAL DES BASES AERIENNES Le Quatuor 40, Route Galice 13082 AIX EN PROVENCE CEDEX 2